

GRÈCE

Malgré une croissance vigoureuse au cours des dix dernières années, l'écart de PIB par habitant avec les pays de tête de l'Union européenne (UE) demeure très marqué. La progression de la productivité de la main-d'œuvre s'est fortement accélérée, mais les taux d'emplois n'ont que faiblement augmenté.

Priorités reposant sur des indicateurs

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi

La législation grecque sur la protection de l'emploi est une des plus strictes de la zone OCDE, et cela contribue peut-être à la faible mobilité de la main-d'œuvre et à la persistance de taux de chômage élevés parmi les femmes et les jeunes.

Mesures prises : La règle qui limitait à 2 pour cent des effectifs par mois les licenciements collectifs dans les moyennes entreprises a été abolie. Les dispositions applicables aux petites entreprises ont été durcies.

Recommandations : Rapprocher les coûts de licenciements élevés des cadres et des employés de ceux des ouvriers. Veiller à ce que l'emploi à temps partiel ne fasse l'objet d'aucune discrimination.

Abaisser les barrières à l'entrée dans les industries de réseau

Malgré les avancées réalisées en matière de privatisation, l'État contrôle toujours dans une large mesure les principaux services d'utilité publique. La libéralisation d'industries de réseau clés progresse lentement.

Mesures prises : Un grand nombre d'entreprises publiques ont été privatisées ces dernières années, et les barrières à l'entrée sur les marchés de la téléphonie fixe, de l'électricité et des transports maritimes intérieurs ont été abaissées.

Recommandations : L'ouverture à la concurrence de l'électricité et d'autres secteurs clés devrait être accélérée. Les pouvoirs et les responsabilités de la Commission de la concurrence ainsi que des autorités de régulation sectorielles devraient être renforcés. La Commission de la concurrence devrait être dotée de ressources humaines et financières adéquates.

Réduire les charges administratives imposées aux nouvelles entreprises

En termes de comparaison internationale, la proportion de travailleurs indépendants est élevée, mais le taux de création d'entreprises est faible, ce qui laisse à penser qu'il existe des obstacles de taille à l'entrepreneuriat.

Mesures prises : Les procédures d'immatriculation et d'autorisation ont été simplifiées pour les nouvelles entreprises et des guichets uniques ont été mis en place à l'intention des entrepreneurs ou des investisseurs potentiels.

Recommandations : Il faudrait réduire encore de manière sensible les obligations bureaucratiques imposées aux entreprises naissantes, tout en réformant le droit du travail et de la faillite.

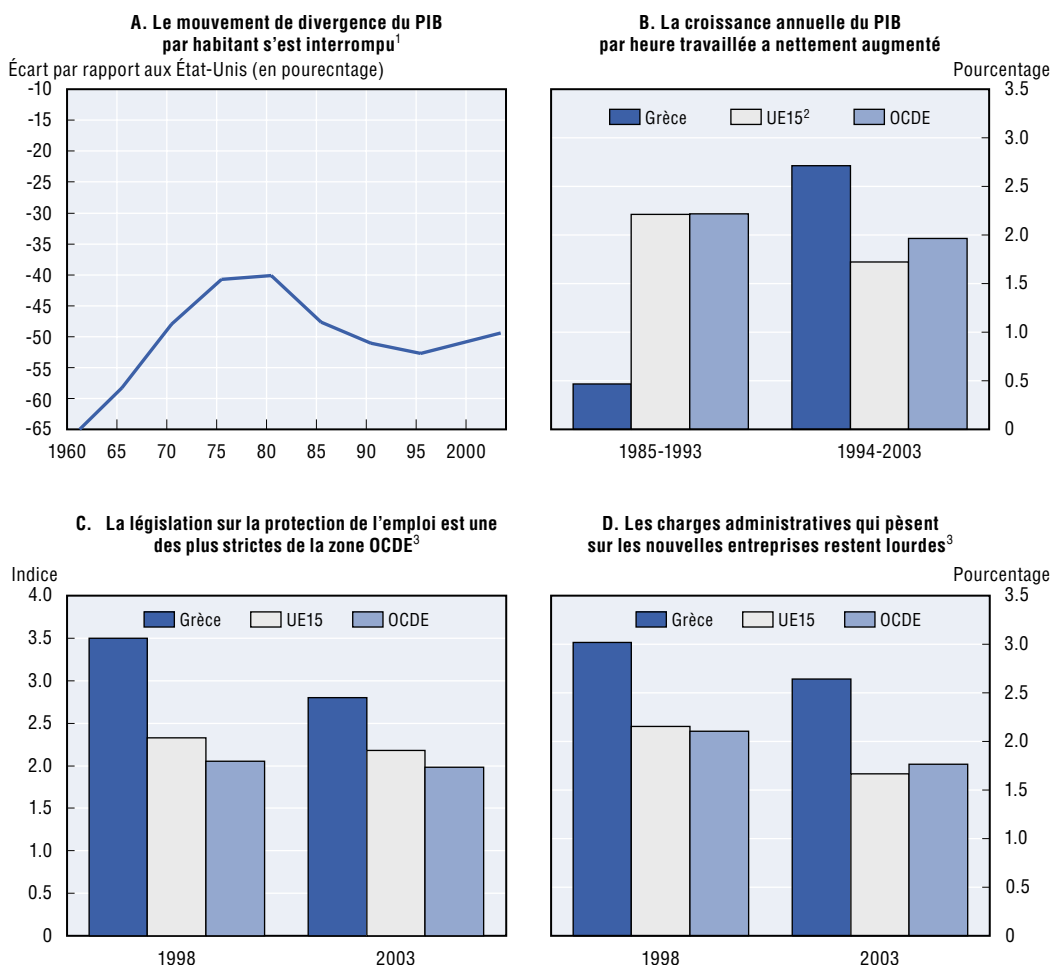
Autres priorités essentielles

- Simplifier encore les dispositions fiscales pour réduire les coûts induits par leur respect et encourager l'investissement.
- Atténuer les désincitations à la poursuite de l'activité pour les personnes exerçant des métiers pénibles, et lier les retraites au revenu sur l'ensemble de la vie professionnelle. Appliquer des critères d'admission plus strictes pour les dispositifs de retraite anticipée.

Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	1.2	1.6	1.0	3.7
Taux d'emploi tendanciel	56.1	56.0	56.4	57.5
Taux d'activité tendanciel	60.6	61.6	63.2	64.3
Taux de chômage structurel (NAIRU)	7.4	9.2	10.8	10.5

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. L'échelle de l'indicateur varie de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphiques A et B : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2004 ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation.